

SAINT MICHEL DE PICPUS

CHARTRE PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE



Mise en œuvre au collège du Projet Educatif et du Projet d'Etablissement.

Le collège entend proposer à ses élèves des parcours qui tiennent compte de leur diversité, dans le respect à la fois des textes officiels et du caractère propre de notre établissement, dans l'esprit du Projet Educatif de l'ensemble scolaire et du Projet d'Etablissement de Saint Michel de Picpus.

Un suivi individualisé des élèves est assuré, grâce à la pratique d'une pédagogie adaptée et différenciée et à la présence, pour chaque niveau de classes, d'un responsable éducatif et pédagogique qui est en contact quotidien avec les élèves, travaille en lien étroit avec les professeurs et en particulier les professeurs principaux, et reçoit régulièrement les parents.

I- Valoriser les compétences de chacun.

I-1 Langues vivantes :

Le collège propose l'allemand et/ou l'anglais en Langue Vivante 1 dès la 6^{ème}.

A- **Une section bi langue, Allemand/Anglais** : les élèves bénéficient de quatre heures hebdomadaires d'allemand et de trois heures d'anglais en 6^{ème}, puis à partir de la 5^{ème} et jusqu'en fin de collège, ils auront trois heures hebdomadaires d'allemand et trois heures d'anglais.

Les élèves inscrits en bi langue **s'y engagent pour les quatre années du Collège**, sauf avis contraire du conseil de classe, et ne peuvent changer de langues vivantes en cours de cycle, ni accéder à la classe européenne anglais en 4^{ème}.

B- **Pour les anglicistes** : les élèves bénéficient de quatre heures hebdomadaires d'anglais en 6^{ème}, puis de trois heures hebdomadaires à partir de la 5^{ème} et jusqu'en fin de collège.

- **Classes Européennes Anglais (4^{ème} /3^{ème})** : Certains élèves présentent de réelles aptitudes et souhaitent s'investir davantage en anglais. Un concours écrit puis oral est donc proposé aux élèves présélectionnés par leurs enseignants en fin de 5^{ème} pour déterminer ceux qui pourront intégrer les groupes classe européenne en 4^{ème}.

Ils suivent donc en 4^{ème} et en 3^{ème}, cinq heures hebdomadaires d'anglais au lieu de trois, les deux heures supplémentaires étant réservées à l'étude de la civilisation anglophone.

- Langue vivante étrangère 2(LV2) : A partir de la 4^{ème}, les anglicistes doivent obligatoirement choisir une deuxième langue vivante étrangère, parmi l'allemand, l'espagnol ou le russe et bénéficieront de trois heures hebdomadaires dans l'une de ces langues.

I-2 Langues anciennes et option DP3 (découverte professionnelle) :

Les élèves peuvent choisir l'option LATIN à partir de la 5^{ème} (trois heures par semaine en 5^{ème} et 4^{ème} puis deux heures en 3^{ème}). Dans ce cas, **ils s'engagent à en poursuivre l'étude jusqu'à la fin du collège**, sauf avis contraire du conseil de classe.

En 3^{ème}, le collège offre la possibilité de commencer une nouvelle option, le grec ancien, à raison de deux heures par semaine ou l'option DP3, découverte professionnelle à raison de trois heures par semaine.

Les élèves qui le souhaitent peuvent cumuler les options latin et grec ou latin et DP3.

En revanche, il n'est pas possible d'étudier le grec ou la DP3 en classe européenne.

I-3 L'Histoire des arts au Collège :

L'enseignement de l'histoire des arts est un enseignement qui fait partie du programme du Collège et concerne toutes les disciplines. Il est donc étudié pendant les quatre années de Collège avec tous les professeurs et dans toutes les matières selon un programme précis.

Cet enseignement est **obligatoire pour l'obtention du Brevet des Collèges depuis la session 2011**.

Afin d'aider nos élèves à préparer cet examen, des ateliers histoire des arts, inclus dans l'emploi du temps des élèves, sont proposés en 3^{ème}.

Chaque atelier associe au moins deux disciplines articulées entre elles par une problématique commune ou un thème fédérateur, appartenant aux grandes périodes historiques, aux six grands domaines artistiques (arts de l'espace, du langage, du quotidien, du son, du spectacle vivant, visuels) et aux thématiques (créations cultures, espaces temps, états de pouvoir, mythes et religions, techniques d'expression, ruptures, continuités) demandés par le Rectorat.

I-4 Classes à horaires regroupés :

Deux ou trois classes par niveau fonctionnent avec un emploi du temps différent : les heures hebdomadaires de français, mathématiques et histoire-géographie sont regroupées en une seule séquence par matière. Les objectifs poursuivis avec cette nouvelle gestion du temps, qui respecte l'horaire officiel, sont les suivants : une meilleure concentration des élèves, une plus grande motivation avec un engagement et un investissement dans la durée, une assimilation solide et durable car les séquences de travail forment un tout cohérent, un gain de temps et de bonnes conditions de travail.

I-5 Devoirs surveillés :

Le cheminement scolaire des élèves est régulièrement évalué : dès la 5^{ème} des **Devoirs Surveillés** hebdomadaires permettent aux élèves de faire un point régulier sur la progression de leurs acquisitions en fonction des programmes en vigueur. Un Brevet Blanc est organisé à la fin du deuxième trimestre de 3^{ème} avec quatre autres établissements du réseau Nation-Bastille-Opéra.

I-6 Méthodologie :

Des séances spécifiques Méthodologie-Français, sont organisées pendant le 1^{er} trimestre de 6^{ème}, sur un créneau commun afin d'accompagner les élèves dans la mise en place de certains outils indispensables au Collège.

I-7 Echanges et voyages culturels et linguistiques :

Nos élèves se voient proposer un nombre important de voyages dont les finalités varient et permettent une large exploitation.



- Voyage à Cologne en 6^{ème} pour les élèves classe bilangue
- Une sortie d'une journée d'intégration pour les 6^{èmes} est organisée avec les professeurs.
- Voyages culturels, historiques, sportifs : à Rome pour les 5^{èmes} ...
- Voyage à Londres pour les classes européennes anglais en 4^{ème}
- Voyages et échanges linguistiques en 4^{ème} : Angleterre, Allemagne, Espagne, Russie, Canada...
- Voyages et échanges linguistiques aux Pays Bas et en Angleterre pour les classes européennes anglais en 3^{èmes}

Par ailleurs, les professeurs organisent régulièrement des sorties culturelles et des visites (sites historiques, monuments, musées, expositions..).

Ainsi nos élèves sont appelés à sortir fréquemment de l'enceinte de l'établissement pour s'enrichir sur les différents sites qu'ils ont l'occasion de découvrir.

I-8 L'Association Culturelle :



Elle offre à nos élèves des activités complémentaires pour leur épanouissement et leur expression. Il n'est pas rare de découvrir dans l'une de ces activités des talents cachés.

C'est une vingtaine de représentations qui sont proposées chaque année : du théâtre, de la comédie musicale, de la danse classique et moderne, de la chorale.

I-9 L'Association Sportive :

Elle permet, avec sa douzaine de sports proposés, de répondre à un grand besoin des collégiens. C'est avec satisfaction que nous recevons chaque année le palmarès des compétitions où ils ont été engagés, preuve de leur pleine réussite.



II Moyens mis en œuvre pour aider les élèves en difficulté.

II-1 Etudes dirigées :

En 6^{ème}, les élèves qui présentent quelques difficultés sont repérés par les professeurs, entre autres grâce aux évaluations de début d'année, ou lors des rencontres avec les professeurs des écoles de CM2, organisées à cet effet.

Un conseil de mi-trimestre se réunit fin octobre. Les élèves qui en ont besoin doivent alors, à partir de novembre, venir travailler aux heures d'étude (aide aux élèves). Les autres élèves sont invités à participer à ces études, s'ils le souhaitent, pour aider leurs camarades, dans un esprit de tutorat. Chaque professeur principal de 6^{ème} assure deux heures hebdomadaires d'aide aux élèves.

II-2 Groupes à petits effectifs en 6^{ème} et 5^{ème} :

En 6^{ème}, un groupe spécifique de français est mis en place pour permettre à une douzaine d'élèves ayant des difficultés importantes de bénéficier d'une pédagogie différente, afin de les aider à progresser, tout en ayant le même programme et le même nombre d'heures de cours hebdomadaire que leurs camarades.

En 5^{ème}, un groupe spécifique de français et de mathématiques sont mis en place pour permettre à une douzaine d'élèves ayant des difficultés importantes de bénéficier d'une pédagogie différente, afin de les aider à progresser, tout en ayant le même programme et le même nombre d'heures de cours hebdomadaire que leurs camarades.

II-3 Soutien hebdomadaire :

En 4^{ème}, un soutien hebdomadaire est organisé par classe en français et mathématiques, pour des élèves ayant des difficultés dans ces matières.

En 3^{ème}, un soutien hebdomadaire est proposé aux élèves afin de les préparer aux épreuves écrites imposées à l'examen du Brevet national du Collège

- 3 groupes de Français ;
- 3 groupes de Mathématiques ;
- 2 groupes d'Histoire/Géographie/ Education Civique.

Un « Projet Personnalisé de Réussite Educative » (PPRE) permet le suivi de ces modules de soutien en fixant des objectifs à l'élève d'une manière contractuelle avec la famille.

II-4 Soutien spécifique et personnalisé en français :

Un soutien spécifique est mis en place en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} pour les élèves en grande difficulté en français à raison d'une heure par semaine (en particulier ceux pour lesquels le français n'est pas la langue maternelle).

II-5 Le tutorat :

Il joue un rôle important dans l'entraide que s'apportent les élèves. Il existe dans les classes, organisé par certains professeurs ou responsables de niveau.

II-6 Etudes encadrées et surveillées :

En 6^{ème} et en 5^{ème}, une étude surveillée payante, est encadrée et dirigée par des surveillants ou cadres éducatifs, après les cours, jusqu'à 18h00.

En 4^{ème} et en 3^{ème}, une étude dirigée est proposée à des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, pour l'aide aux devoirs et accompagnement dans le travail personnel. Cette étude est encadrée par des professeurs, trois soirs par semaine, après les cours, jusqu'à 19h00.



III-Accueil d'élèves différents.



L'ULIS du collège Saint Michel (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) est spécialisée dans l'accueil des jeunes autistes. Chaque élève de l'ULIS bénéficie d'un projet personnalisé de scolarisation, et son emploi du temps alterne entre des temps d'enseignement et d'encadrement spécialisés au sein de l'ULIS, et des temps d'inclusion dans des classes ordinaires du collège.

Ainsi, tout collégien de Saint Michel pourra faire, à un moment ou à un autre de sa scolarité, l'expérience d'accueil et d'inclusion d'un collégien semblable et pourtant différent.

IV- Education à la santé et à la citoyenneté.

Dans chaque classe, deux délégués sont élus par les élèves. Ils rencontrent régulièrement le responsable éducatif et pédagogique, et assistent au conseil de classe. Ils élisent deux représentants par division. La Direction réunit une fois par trimestre le « Conseil des collégiens », formé des huit représentants des délégués. Pour chaque division, un des deux représentants des délégués participe à la commission restauration et au Conseil d'Etablissement.

Des rencontres éducatives sur la santé sont mises en place au collège, conformément aux directives officielles qui prévoient un horaire moyen d'environ 20 heures obligatoires pour les quatre années du collège.

Les objectifs sont multiples :

- Renforcer la politique de prévention dans le domaine de la santé des jeunes.
- Aider les jeunes à faire des choix conscients et prévenir les conduites à risque.
- Développer l'estime de soi et le respect des autres.
- Apporter des repères sur les valeurs et sur les lois. Lutter contre les violences.

Le programme mis en place à Saint Michel est le suivant :

- En 6^{ème} :** Le petit déjeuner ;
Le racket et la violence ;
La prévention contre le tabagisme.
Les risques et les enjeux liés à l'utilisation des jeux vidéo et du téléphone portable.
- En 5^{ème} :** La puberté ;
Les vaccinations ;
Les droits de l'enfant : respect du corps, prévention contre les abus sexuels ;
- En 4^{ème} :** L'alimentation ;
La prévention contre la toxicomanie ;
Risques et enjeux liés à l'utilisation d'Internet et du téléphone portable.
- En 3^{ème} :** Le sommeil ;
Prévention du cancer.
Médias et sexualité
Possibilité de s'inscrire pour passer le PSCN1 (brevet de secourisme)

V - L'orientation.

V-1 Tout élève qui entre à Saint Michel en 6^{ème} sera sensibilisé pour réfléchir à son orientation. Cela ne signifie pas qu'en fin de troisième il ait définitivement trouvé sa voie professionnelle, mais qu'il ait commencé à débroussailler le chemin avec l'aide de ses professeurs et de ses parents.

A la fin de chaque année, un livret d'orientation est remis à l'élève pour faire un bilan rapide de ses compétences, ses secteurs de réussite et ses projets. Ce livret le suivra toute sa scolarité.

V-2 En 3^{ème}, cycle d'orientation, outre la proposition de l'option découverte professionnelle de trois heures hebdomadaires, plusieurs démarches seront entreprises au cours de l'année :

- Un stage en entreprise d'une semaine.
- Une information dans chaque classe faite sur les différents choix possibles après la 3^{ème}.
- Une soirée d'information proposée aux familles et aux élèves avec interventions de directeurs d'établissements partenaires proposant d'autres options que celles du lycée Saint Michel de Picpus.
- Des informations par le professeur principal et le responsable éducatif et pédagogique, et affichage des portes ouvertes et salons.
- Un entretien obligatoire d'orientation entre l'élève et sa famille et le professeur principal ou le responsable éducatif et pédagogique.

VI – La Pastorale

Pour tous, dans le respect de la liberté de chacun :

- ◆ Une messe hebdomadaire est célébrée par les aumôniers tous les mercredis à la chapelle de l'établissement, pendant le temps de la récréation de 10h00 à 10h30 – deux autres messes sont aussi proposées à ceux qui le désirent le mardi à 11h30 et le jeudi à 12h25.
- ◆ Le Sacrement de Réconciliation est proposé par niveau pendant l'Avent et le temps du Carême.
- ◆ Temps forts : Ponctuellement des messes à l'église de l'Immaculée Conception ou à Saint Michel rassemblent l'ensemble de la communauté éducative de St Michel. Des pèlerinages, des rassemblements, des retraites s'adressent à chaque niveau.
- ◆ Des opérations de solidarité sont réalisées : opérations « arbre de Noël », « bol de riz », collecte pour le Collège Basile Moreau à Haïti ...



En 6^{ème} :

- ◆ En petite équipe, à partir du texte de l'Evangile selon St Luc les séances sont centrées sur le Christ vivant aujourd'hui.
- ◆ Sacrement de Confirmation : proposé à tous ceux qui le désirent. Une retraite de 3 jours à Issoudun est prévue. La célébration a lieu à l'église St Sulpice.

En 5^{ème} :

- ◆ En demi-classe, approfondissement du sens de la vie chrétienne à travers la proclamation de la Foi et des sacrements.
- ◆ Messe des confirmés à 18H30 à Notre-Dame de Paris au mois de novembre.

En 4^{ème} :

- ◆ Découverte de l'histoire du peuple Hébreu à travers l'Ancien Testament et ses résonances pour la foi d'aujourd'hui ainsi qu'à partir de témoins de la Foi.
- ◆ Proposition de préparer la profession de Foi. Retraite de trois jours à Paray-le-Monial. La célébration a lieu en l'église du Saint Esprit.

En 3^{ème} : En demi-classe, non mixte et à partir du texte des béatitudes, réflexion sur le chemin de bonheur proposé par le message du Christ et de l'Eglise, discussions, témoignages, films...etc.

Cette charte est révisable chaque année en fonction de l'évolution des directives de l'Education Nationale et des propositions innovantes que le collège est à même de proposer dans tous les domaines évoqués.

- Septembre 2014 -